FONDATION
POUR L'UNIVERSITÉ
DE LAUSANNE

RAPPORT ANNUEL 2021

SOMMAIRE

4 LE MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

6 LE CONSEIL DE FONDATION

8 PORTRAIT — MME CINZIA ZANETTI

10 PORTRAIT — PROF. WASSIM RAFFOUL
DR ANTHONY DE BUYS ROESSINGH
PROF. LEE ANN LAURENT-APPLEGATE
DR PHILIPPE ABDEL-SAYED

12 PORTRAIT — PROF. DAVE LÜTHI
M. NICOLAS MEIER

14 PORTRAIT — M. YOHANN THENAISIE

16 LES COMPTES DE LA FONDATION

18 LES MONTANTS ACCORDÉS

20 LES PROJETS INDIVIDUELS FINANCÉS EN 2021

L'ANNÉE DE BELLES RÉALISATIONS MALGRÉ LES VAGUES PANDÉMIQUES

Le message de la Présidente – Même si le début de l'année 2021 a encore été fortement marqué par les restrictions sanitaires dues au COVID-19, les activités liées à la Fondation ont pu reprendre, si ce n'est à un rythme normal, du moins pour traiter des dossiers très intéressants. C'est ainsi que le concours « Ma thèse en 180 secondes (MT180) » a pu reprendre, en ligne. Il a couronné un doctorant de la Faculté de biologie et médecine, Yohann Thenaisie, qui mène des travaux de recherche sur la maladie de Parkinson. L'excellence de sa prestation lui a aussi fait participer et gagner le concours du même nom sur le plan international. Le domaine du patrimoine et de l'énergie a été mis en valeur par la thèse de M. Nicolas Meier sous la direction du Prof. Dave Lüthi

pour faire collaborer deux mondes apparemment séparés, mais complémentaires en partant de la rénovation du château d'Hauteville pour émettre des propositions pratiques et accessibles aux entités publiques et privées qui souhaitent participer à la transition écologique respectueuse du patrimoine. Le projet de recherche sur l'établissement d'un registre national et d'une étude rétrospective de patients brûlés traités par des cellules autologues de culture a également été soutenu, car il ouvre des portes très prometteuses pour toute la médecine liée aux greffes. D'autres projets, plus restreints, mais néanmoins de grande qualité ont été financés par la Fondation dans plusieurs facultés.

Au milieu de l'année, a eu lieu le changement de Rectorat, l'occasion pour la Fondation de prendre congé de la Rectrice, la Prof. Nouria Hernandez et de la remercier chaleureusement de sa participation active dans le Conseil. Des remerciements soutenus ont été aussi adressés à M. Philippe Hebeisen qui a souhaité se retirer ayant quitté le canton de Vaud. Pour les remplacer le Conseil a accueilli la Prof. Anne-Christine Fornage, Vice-Rectrice en charge des relations extérieures et de la communication scientifique et Mme Rebecca Michelot, spécialiste de la philanthropie. Me Mathieu Blanc et le Prof. Jean-Philippe Leresche entrés au Conseil à la fin de 2020 ont pu pleinement prendre leurs fonctions. Un changement a aussi eu lieu pour le secrétariat où Mme Géraldine Gimmi a repris le poste en mai assurant avec beaucoup de compétences la transition.

Le Conseil s'est réuni à trois reprises durant l'année, en ligne, en présentiel ou en mixte afin d'assurer le traitement des dossiers. En outre, de nombreux contacts bilatéraux entre les membres et la Présidente ont eu lieu. Que tous les membres du Conseil et la secrétaire en soient vivement remerciés. La barre a été tenue malgré les aléas imposés par la pandémie. Cette dernière a rendu impossible la tenue d'évènements publics pour mettre en valeur les projets porteurs de la FUNIL et ainsi de faire connaître du grand public et des donateurs. Toutefois, la Fondation se réjouit que plusieurs soutiens des années précédentes aient débouché sur de grands succès, notamment celui de Collart-Palmyre, choisi par la Confédération pour représenter la Suisse à l'exposition universelle de Dubaï. La Fondation témoigne sa reconnaissance à toutes les personnes qui l'ont aidée et qui l'aideront dans sa tâche en espérant qu'en 2022 le retour à une vie plus sereine sera possible.

Catherine Labouchère

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

LE CONSEIL DE FONDA-TION

PRÉSIDENTE

1. Catherine Labouchère
Députée au Grand Conseil
du canton de Vaud

MEMBRES

2. Michel Chapuisat
Professeur à la Faculté
de biologie et de médecine

3. Mathieu Blanc
Dr en droit, avocat – Associé
Kasser Schlosser avocats SA

4. Frédérique Reeb-Landry
Dre en pharmacie, membre
de conseils de fondations

5. Jean-Philippe Leresche
Professeur à la Faculté des sciences
sociales et politiques

6. Rébecca Michelot
Gemmologue, fondatrice
et directrice de SYNAPSIA

7. Anne-Christine Fornage
Vice-Rectrice Relations extérieures
et communication scientifique de
l'Université de Lausanne

8. Franco Taroni
Professeur à la Faculté de droit,
des sciences criminelles et
d'administration publique

9. Irene Weber Henking
Professeure à la Faculté des lettres,
directrice du Centre de Traduction
Littéraire

10. Catherine Hirsch
Directrice de la HEIG-VD

SECRÉTARIAT

Géraldine Gimmi
Assistante de direction

LA TRICHERIE COLLECTIVE, PAS SI RARE QUE L'ON PENSE...

Mme Cinzia Zanetti a choisi son sujet de doctorat en s'intéressant, à travers une littérature académique abondante sur la tricherie, au fait que, si l'aspect du comportement individuel des tricheurs était bien documenté, celui de la tricherie collective l'était bien moins. Les études montrent que les individus trichent davantage lorsqu'ils sont en groupe. Comment cela se fait-il ?

Mme Zanetti a choisi de traiter ce sujet principalement sous deux angles. Le premier est celui lié à la vision positive de la tricherie collective. Il semblerait que ce comportement de groupe soit vu par les acteurs comme un élément positif, à savoir que l'on s'entraide, que l'on agit ensemble, que l'on coopère, même si c'est de manière malhonnête. Deuxièmement, tricher en groupe peut impliquer des mécanismes spécifiques de justification qui réduisent la perception de malhonnêteté et de la responsabilité individuelle. Tricher ensemble signifie partager en groupe la responsabilité de l'acte ce qui peut diminuer le sentiment de culpabilité des acteurs. L'effet d'entraînement collectif a pour conséquence un second, celui libérateur. Comme on est moins concerné, on se sent moins condamnable et de facto l'acceptation de tricher devient plus facile. Par ailleurs, la justification du caractère prosocial du comportement communautaire atténue, voire fait disparaître, les aspects répréhensibles de l'acte. Il pourrait même y avoir un effet attirant de tricher qui devient une action altruiste faite au nom du groupe, plus qu'une malversation. Plusieurs exemples se retrouvent dans la vie réelle que ce soit avec la promotion erronée de produits, des plagias, des falsifications de résultats, etc.

Le soutien de La FUNIL a permis à Mme Zanetti de mener quatre études. Deux ont porté sur l'exploration de la responsabilité, de la culpabilité et de la compréhension de leurs mécanismes. Les deux autres sont basées sur des études préliminaires pour développer une échelle de culture de tricherie collective. Plus ce comportement de tricherie collective devient une norme - on peut déjà le constater dans la vie scolaire - plus il aura tendance à être accepté et à se reproduire. L'utilisation de cette échelle ouvrira des portes à une meilleure connaissance du domaine et conduira à mettre en place des actions de prévention pour le pallier. Le sujet novateur de cette recherche a été relevé par la FUNIL d'autant plus qu'il aura des conséquences sociales positives permettant d'anticiper et de prévenir ce genre de comportement.

Mme Zanetti souhaite, si l'opportunité se présente, poursuivre sa carrière dans le milieu académique, lorsqu'elle aura terminé sa thèse.

Cinzia Zanetti
Assistante diplômée
Faculté des sciences
sociales et politiques

Prof. Wassim Raffoul
Chef du Service de chirurgie plastique et de la main (CHUV)

Dr Anthony de Buys Roessingh
PD et MER du Service de chirurgie de l'enfant et de l'adolescent (CHUV)

Prof. Lee Ann Laurent-Applegate
Directrice de l'Unité de thérapie cellulaire (CHUV)

Dr Philippe Abdel-Sayed
Chargé de recherche
Service de chirurgie plastique et de la main (CHUV)

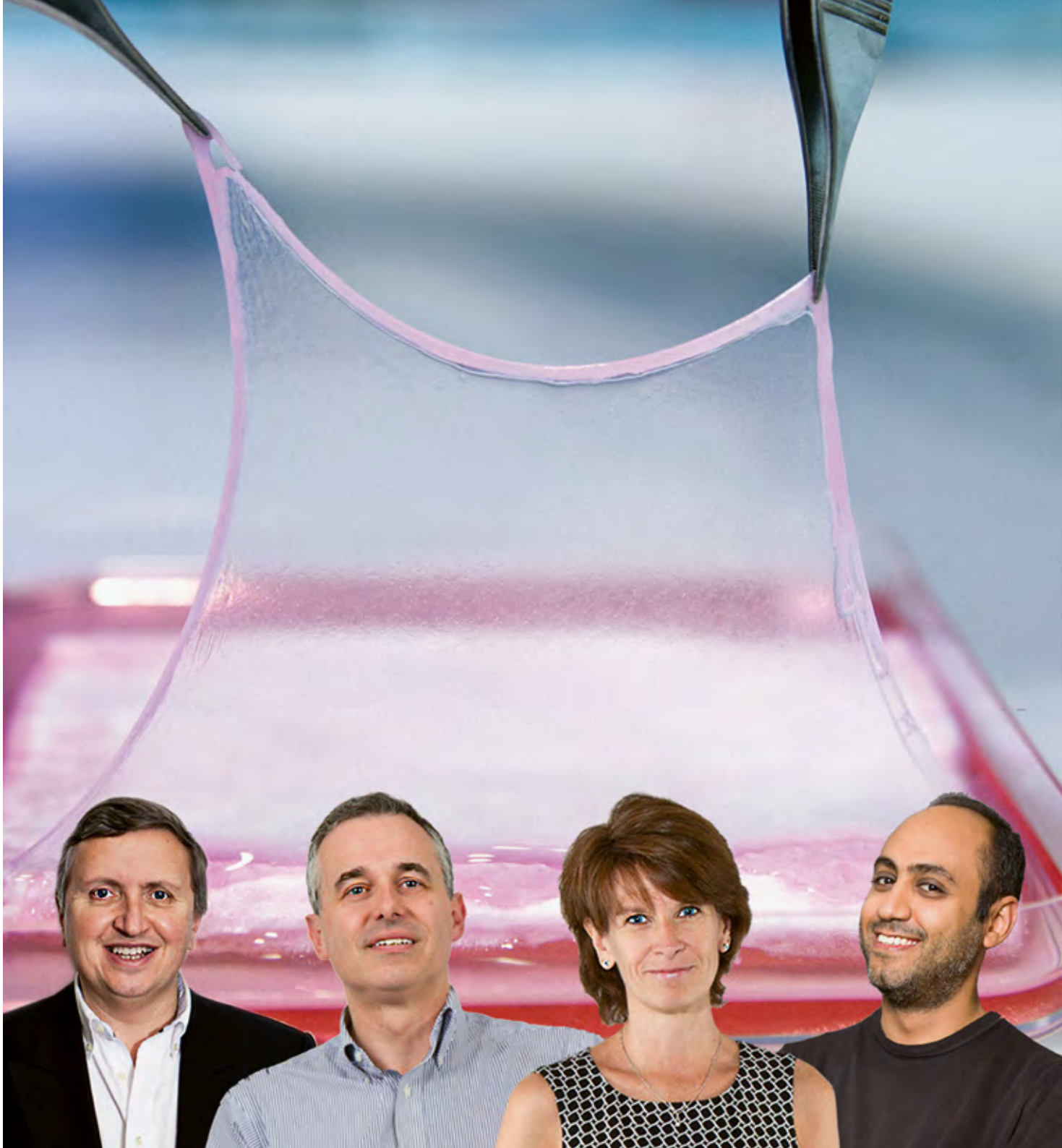

UNE MÉTHODE NOVA-TRICE POUR SOIGNER LES GRANDS BRÛLÉS

En Suisse, la prise en charge des patients « grands brûlés » fait partie de la médecine hautement spécialisée (MHS) et se pratique dans les hôpitaux universitaires de Lausanne et Zürich. Le développement de thérapies cellulaires novatrices s'est avéré un élément majeur de cette prise en charge spécialisée. Actuellement, elle consiste à utiliser des cellules autologues, c'est-à-dire le prélèvement de la peau de la personne brûlée, la mise en culture des cellules et leur pose 20 jours plus tard sur les plaies et brûlures de la même personne.

Le Prof. Wassim Raffoul, chef du Service de chirurgie plastique et de la main du CHUV (CPM) fut, avec son équipe, un des premiers en Europe à implémenter ces cellules. En 2015, le Centre de production cellulaire du CHUV (CPC) a été créé pour produire notamment ces cellules autologues destinées aux deux hôpitaux universitaires, Swissmedic ayant accrédité cette production respectant les bonnes pratiques de fabrication (BPF – GMP).

En parallèle à cette production, des recherches de la CPM sur les « grands brûlés » ont été poursuivies au sein de l'Unité de thérapie régénérative (Profs Wassim Raffoul et Lee Ann Laurent-Applegate). Cela a mené au développement de nouvelles thérapies cellulaires de pointe consistant 1) à la production d'une couverture cutanée plus solide 2) à la création de pansements biologiques (surtout chez les enfants) favorisant une régénération cutanée spontanée en complément de la chirurgie.

Dès 2022, un essai clinique de ces nouvelles thérapies cellulaires sera mené par le Dr Anthony de Buys Roessingh, PD et MER du Service de chirurgie de l'enfant et de l'adolescent. Dans ce contexte de maîtrise de la culture cellulaire, il dirigera deux projets soit 1) la création d'une cohorte prospective de patients avec un registre national de données cliniques pertinentes en termes de qualité, sécurité et efficacité ainsi que 2) une étude multicentrique nationale rétrospective (1986-2020) des données sur l'utilisation des cellules autologues de première et deuxième génération. Le Dr Philippe Abdel-Sayed qui possède les connaissances et expériences requises sur les thérapies cellulaires des grands brûlés en sera le coordinateur.

Le soutien de la FUNIL va permettre de poursuivre ces études pour le maintien de ces cellules régénératrices indispensables à la guérison des grands brûlés d'une part et, d'autre part, au développement de technologies innovantes complémentaires menées par le travail coordonné des médecins/chirurgiens (chercheurs et cliniciens) et biologistes interagissant avec toutes les professions de soins nécessaires à la prise en charge des patients gravement brûlés.

VERS UNE ÉCOLOGIE DU PATRIMOINE

Le projet est né de la rencontre du Prof. d'histoire de l'architecture et du patrimoine à la Faculté des lettres Dave Lüthi et de M. Nicolas Meier, conservateur des monuments et des sites autour du projet de restauration du château d'Hauteville à St-Légier-La Chiésaz. Lors de la commission de suivi du chantier, ils ont découvert l'ampleur des transformations exigées par l'application des normes de construction, en particulier celles touchant à la rénovation énergétique. Malgré son statut de bien culturel d'importance nationale et son classement comme monument historique vaudois, le château et son site accueillent leur lot d'isolations et de capteurs solaires.

La curiosité des deux protagonistes a été éveillée. Toutes ces modifications, tous ces ajouts sont-ils vraiment justifiables ? Si la question est fondée du point de vue du patrimoine, elle se pose avec encore plus d'acuité pour la consommation d'énergie. Les nouveaux matériaux livrés sur le chantier contribuent-ils à diminuer la consommation totale d'énergie ? A lire les nombreux rapports et modèles mathématiques qui l'assurent le doute s'installe.

La question est urgente, car les rénovations énergétiques actuelles justifient des interventions très interventionnistes et peu légitimes sur le patrimoine bâti, basées sur des normes qui font taire les avis discordants et autres alternatives. Pourtant, il n'est pas impossible que la frugalité énergétique et la conservation du patrimoine soient les deux faces d'une même pièce. C'est l'hypothèse centrale du projet présenté à la FUNIL. Les deux chercheurs la défendent avec vigueur ne voulant pas que celle concernant la face du patrimoine ne se vérifie seulement qu'après avoir été sacrifiée.

Pour réconcilier l'énergie et le patrimoine bâti le soutien de la FUNIL a été primordial, car il a permis de financer le démarrage d'une recherche fondamentale, à la fois archivistique, bibliographique et technique pour que l'hypothèse devienne une thèse. En parallèle à la FUNIL, la Fédération vaudoise des entrepreneurs a apporté également son aide pour que cette thèse devienne un support aux applications pratiques délivrées par ses membres. Le pont entre l'académique et la société civile, voulu par les buts de la FUNIL est ainsi parfaitement rempli.

Prof. Dave Lüthi
Faculté des lettres

M. Nicolas Meier
Chargé de recherche
en architecture et patrimoine

Yohann Thenaisie

Doctorant
Faculté de biologie et de médecine

LA COMMUNICATION SCIENTIFIQUE AU CŒUR DU PREMIER PRIX DE MT180

Lauréat de 2021, Yohann Thenaisie a su convaincre le jury de MT180 de sa passion pour communiquer le sujet de sa thèse « Implémentation d'un protocole de stimulation cérébrale profonde adaptatif ciblant les troubles de la marche dans la maladie de Parkinson ». Sa performance était d'autant plus remarquable que tout l'exercice se passait en ligne en raison des restrictions sanitaires dues à la situation COVID-19.

Biologiste à la base, il s'est rapidement intéressé aux neuroprothèses et aux recherches menées tant à l'EPFL qu'au CHUV pour trouver des parades aux patients atteints de conséquences invalidantes de la maladie de Parkinson. Il a donc rejoint pour sa thèse les équipes de la Faculté de biologie et de médecine de l'UNIL basées au CHUV. Il cherche à comprendre, par ses travaux, les divers mécanismes qui conduisent aux problèmes de la maladie, tout particulièrement ceux de la marche. La finalité consiste à trouver des solutions par des réglages de neurostimulation profonde, associés à des médicaments afin que les patients puissent mener une vie aussi normale que possible et évitent des accidents. Le but est aussi d'arriver à anticiper les problèmes avant qu'ils ne surviennent et d'agir par des techniques efficaces de stimulation profonde dans le cerveau des malades.

Son émerveillement pour la science et ses découvertes relève de sa conviction que les aspects psychologiques et la conscience en neurosciences touchent à la philosophie et à l'humain au sens large. La préparation multidisciplinaire qu'il a reçue pour le concours MT180 l'ont conforté dans sa volonté de faire comprendre, par une communication adéquate, les progrès scientifiques à un large public qui, trop souvent, en méconnaît les bienfaits.

Sans préjuger de sa carrière future, il aimerait élargir des horizons, mieux faire partager les connaissances scientifiques aux non-initiés par une communication stimulante qui suscite leur intérêt. MT180 lui a donné une opportunité dans ce sens. Son obtention du premier prix au concours international MT180 l'a conforté dans son souhait, preuve s'il en est du succès de cette compétition et de la reconnaissance de ses nombreuses qualités.

LES COMPTES DE LA FONDA-TION

BILAN ARRÊTÉ AU	31.12.2021	31.12.2020
ACTIF	**CHF**	**CHF**
Actif circulant		
Trésorerie	55'560.60	60'419.45
Placement GBUV	8'895'184.82	8'481'854.09
Actif de régularisation	8'133.48	11'765.08
Total actif circulant	8'958'878.90	8'554'038.62
TOTAL ACTIF	**8'958'878.90**	**8'554'038.62**
PASSIF		
Capitaux étrangers à court terme		
Subsides accordés à payer	343'100.00	63'087.00
Passif de régularisation	4'250.00	4'765.55
Total capitaux étrangers à court terme	347'350.00	67'852.55
Capitaux étrangers à long terme		
Provision fluctuation de cours/réglementaire	1'420'000.00	1'390'000.00
Total capitaux étrangers à long terme	1'420'000.00	1'390'000.00
Total capitaux étrangers	1'767'350.00	1'457'852.55
Capitaux propres		
Capital de la Fondation	5'745'587.97	5'745'587.97
Total capitaux propres	5'745'587.97	5'745'587.97
Réserves facultatives issues du bénéfice		
Disponible	1'350'598.10	1'344'951.71
Résultat de l'exercice	95'342.83	5'646.39
Total des réserves facultatives issues du bénéfice	1'445'940.93	1'350'598.10
Total des capitaux propres	7'191'528.90	7'096'186.07
TOTAL PASSIF	**8'958'878.90**	**8'554'038.62**

COMPTE DE RÉSULTAT

	DU 01.01 AU 31.12.2021	DU 01.01 AU 31.12.2020
COMPTE D'EXPLOITATION	**CHF**	**CHF**
Produits d'exploitation		
Donations reçues	0.00	0.00
Total produits d'exploitation	0.00	0.00
Charges d'exploitation		
Subsides accordés	430'850.00	326'015.00
Autres charges d'exploitation	10'959.25	6'943.00
Total charges d'exploitation	441'809.25	332'958.00
Résultat d'exploitation avant résultat financier	- 441'809.25	- 332'958.00
Charges financières		
Frais bancaires	47.57	95.32
Perte réalisée s/placement GBUV	60'911.04	0.00
Attribution provision fluctuation de cours / réglementaire	30'000.00	0.00
Total charges financières	90'958.61	95.32
Produits financiers		
Intérêts GBUV	74'296.73	101'526.30
Gain réal. s/plac. GBUV	0.00	712.75
Plus-value non réalisée GBUV	534'241.77	117'496.41
Dissolution provision fluctuation de cours / réglementaire	0.00	110'000.00
Total produits financiers	608'538.50	329'735.46
Résultat d'exploitation	75'770.64	- 3'317.86
Produits exceptionnels ou hors période		
Diminut. / Annulat. / Rbt subsides	19'572.19	8'964.25
Total produits exceptionnels et hors période	19'572.19	8'964.25
RÉSUTAT DE L'EXERCICE	**95'342.83**	**5'646.39**

LES MON-TANTS AC-CORDÉS

RÉPARTITION DES MONTANTS ACCORDÉS PAR FACULTÉ

1. Faculté de théologie et de sciences des religions : CHF 650.–
2. Faculté des lettres : CHF 138'700.–
3. Faculté des sciences sociales et politiques : CHF 23'500.–
4. Faculté de biologie et de médecine : CHF 1'000.–
5. Ma thèse en 180 secondes : CHF 5'000.–
6. Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique : CHF 2'000.–
7. Service de chirurgie de l'enfant et de l'adolescent (CHUV) : CHF 267'000.–

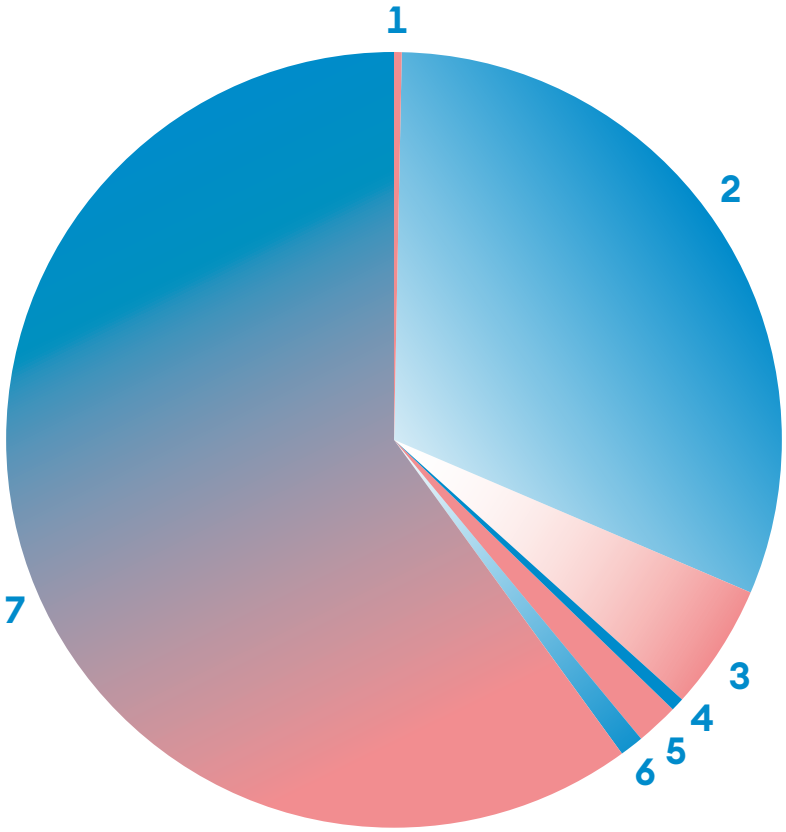

RÉPARTITION DES MONTANTS ACCORDÉS PAR TYPE DE SOUTIEN FINANCIER

1. Échange national et international IN : CHF 650.– (0,15 %)
2. Échange national et international OUT : CHF 5'000.– (1,14 %)
3. Soutien personnel à la recherche : CHF 273'800.– (62,53 %)
4. Participation à un congrès : CHF 1'000.– (0,23 %)
5. Organisation d'un symposium scientifique : CHF 29'400.– (6,71 %)
6. Soutien à la publication : CHF 3'000.– (0,69 %)
7. Soutien à « Ma thèse en 180 secondes » : CHF 5'000.– (1,14 %)
8. Projet UNIL non académique : CHF 120'000.– (27,41 %)

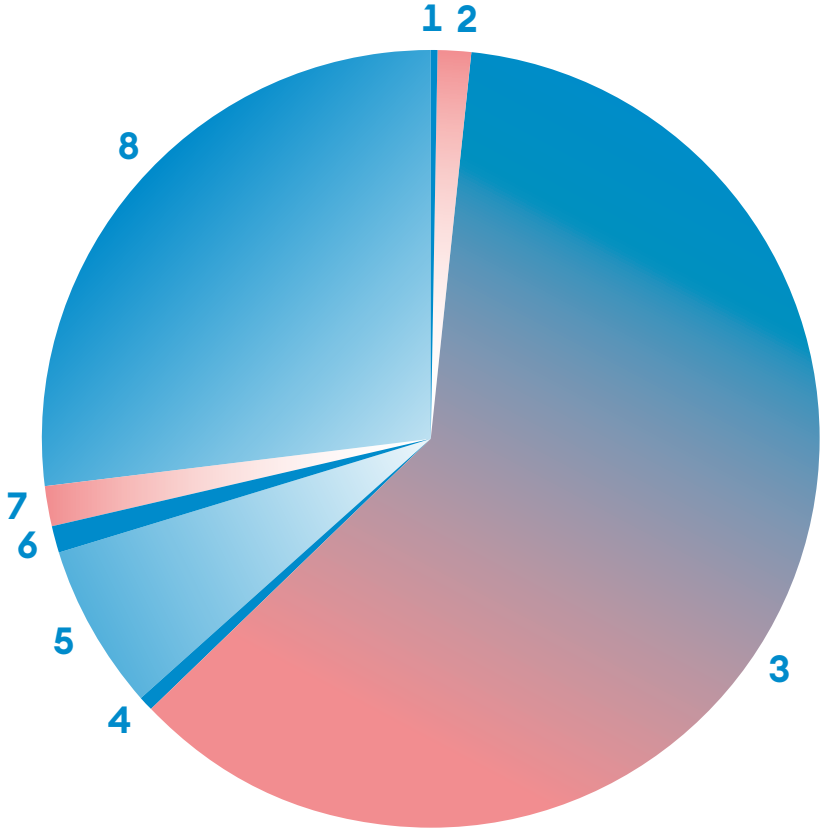

LES PROJETS INDIVIDUELS FINANCÉS EN 2021

FACULTÉ DE THÉOLOGIE ET DE SCIENCES DES RELIGIONS

Hamidovic David
Échange national et international IN
CHF 650.–

FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES

Crettaz von Roten Fabienne
Organisation symposium scientifique
CHF 1'500.–

Fassa Farinaz
Organisation symposium scientifique
CHF 20'000.–

Zanetti Cinzia
Soutien personnel à la recherche
CHF 2'000.–

FACULTÉ DE BIOLOGIE ET DE MÉDECINE

Eslami Mahya
Participation à un congrès
CHF 1'000.–

FACULTÉ DES LETTRES

Côté Marie-Hélène
Organisation symposium scientifique
CHF 2'300.–

Diby Gnamien Christian-Hugues
Soutien personnel à la recherche
CHF 4'800.–

Fuchs Michel
Organisation symposium scientifique
CHF 2'800.–

Kaenel Philippe
Échange national et international OUT
CHF 3'000.–

Lüthi Dave
Projet UNIL non académique
CHF 120'000.–

Sermier Emilien
Publication
CHF 3'000.–

Viredaz Antoine
Organisation symposium scientifique
CHF 2'800.–

FACULTÉ DE DROIT, DES SCIENCES CRIMINELLES ET D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Biedermann Alex
Echange OUT
CHF 2'000.–

MA THESE EN 180 SECONDES
CHF 5'000.–

CHUV – SERVICE DE CHIRURGIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT (SCEA)

de Buys Roessingh Anthony
Soutien personnel à la recherche
CHF 267'000.–

FONDATION POUR L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Fondation pour l'Université de Lausanne
UNIL | Université de Lausanne
Bâtiment Unicentre
CH-1015 Lausanne

La Fondation compte également sur vos dons pour continuer à soutenir la recherche à l'Université de Lausanne.
Domicile bancaire de la Fondation :
Banque Cantonale Vaudoise
Code SWIFT : BCVLCH2L
Clearing : 767
IBAN : CH53 0076 7000 K071 0889 1 mention « don »

www.unil.ch/fondationunil

Photos
pp. 6, 13, 14 › Felix Imhof © UNIL
p. 9 › Nicole Chuard © UNIL
p. 10 › © Utr-lab
p. 18 › Fabrice Ducrest © UNIL
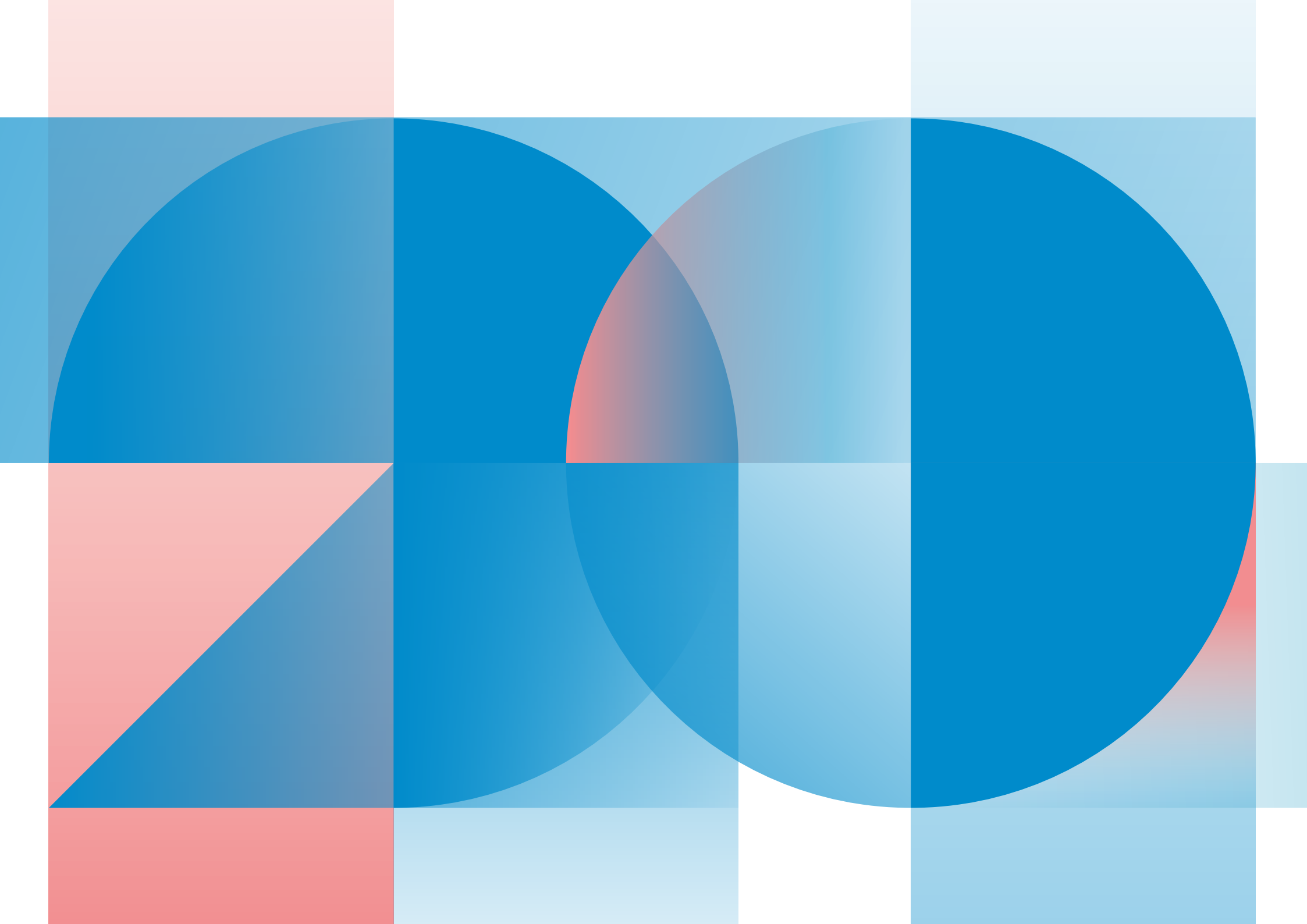
Graphisme
Florian Zumwald — tsoom.ch